

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2022-271  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE  
-----  
COMMUNE DE CASTELNAUDARY  
-----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : DOMAINES DE  
COMPETENCES PAR  
THEMES

Sous matière : CULTURE

**OBJET : DEMANDE  
DE SUBVENTION  
POUR LE PROJET  
ARTISTIQUE DU  
THEATRE SCENES  
DES 3 PONTS  
SAISON  
2022/2023 ET  
ANNEE 2023**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 1 décembre 2022  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

**Présents** : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,  
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,  
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline  
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE,  
Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Denis BOUILLEUX, Élisabeth  
ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal  
BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Bruno  
PERLES, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Karole CAFFIER,  
Gérard MONDRAGON

Formant la majorité des membres en exercice

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL  
EN DATE DU : 25  
NOVEMBRE 2022

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 25 NOVEMBRE 2022

PUBLICATION DE LA PRESENTE  
EN DATE  
DU 13 DEC. 2022

**Procurations :**

Marie-Claude BOURREL Donne procuration à Nicole CATHALA -  
LEGUEVAQUES,  
Régine SURRE Donne procuration à Javier DE LA CASA,  
Agnès SOULIER Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE,  
Delphine SANTINI Donne procuration à Préscillia GRANIER,  
Adrien ROUZAUD Donne procuration à Denis BOUILLEUX,

**Absents excusés :**

Martine LACOMBE, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL,

**Secrétaire** : Madame Élisabeth ESCAFRE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Le théâtre Scènes des 3 Ponts propose chaque nouvelle saison une programmation professionnelle diversifiée afin de toucher le plus grand nombre de personnes. Elle est élaborée en collaboration avec de nombreux partenaires locaux, départementaux et régionaux.

La programmation se double d'actions de sensibilisation : soutien actif au projet ECAS également soutenu par la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée (plusieurs classes d'établissements scolaires de Castelnaudary participent gratuitement à des ateliers de danse contemporaine tout au long de l'année scolaire), résidences permettant des rencontres entre les publics et les compagnies qui proposent plusieurs types d'actions pédagogiques : ateliers, répétitions ouvertes, conférences-spectacles etc...

Dans le cadre du projet ECAS, ces ateliers donnent lieu à une représentation d'élèves, fruit d'un travail collectif entre enfants, chorégraphe, professeurs.

Ces opérations de sensibilisation désacralisent et démocratisent la culture, ouvrent aussi des pistes de réflexion aux élèves sur le spectacle qu'ils vont découvrir, en collaboration avec leurs professeurs.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder aux demandes de subvention auprès du **Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie, de Réseau en Scène Occitanie, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie** afin de mettre en œuvre la programmation.

Le coût total prévisionnel du budget de fonctionnement est de  
**405 344, 45 Euros TTC**

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

CHARGES	€	%	PRODUITS	€	%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>60 . Achats</b>	178 390,00 €	44,01%	<b>70 . Recettes propres</b>	20 600,00 €	5,08%
			<b>74 . Subventions</b>		
<b>61 . Services extérieurs</b>	16 900,28 €	4,17%	Conseil Régional programmation	30 000,00 €	7,40%
			DRAC OCCITANIE	5 000,00 €	1,23%
			Conseil Départemental - Scènes d'enfance	2 500,00 €	0,62%
			Conseil Départemental - saison	30 000,00 €	7,40%
			Réseau en Scène occitanie MD	1 000,00 €	0,25%
			Pôle Cirque Occitanie MD	1 000,00 €	0,25%
<b>62 . Autres services extérieurs</b>	43 100,00 €	10,63%	<b>Contributions volontaires</b>		
			Commune de Castelnaudary	315 244,45 €	77,77%
<b>63 . Impôts et taxes</b>	7 000,00 €	1,73%			
<b>64 . Charges de personnel</b>	159 954,17 €	39,46%			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>405 344,45</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>405 344,45 €</b>	<b>100%</b>

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie, de Réseau en Scène Occitanie, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie afin de mettre en œuvre la programmation.

**PRECISE** que les dépenses sont inscrites au Budget.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 1<sup>er</sup> décembre 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **13 DEC. 2022**

Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : **09 DEC. 2022**

Par publication le : **13 DEC. 2022**

Par délégué,  
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le

ID : 011-211100763-20221201-DB2022271-DE

